

« Monédières'info »

Bulletin de liaison du site Natura 2000
Landes des Monédières



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

n°6

Avril 2018

L'édito de la Présidente du Comité de Pilotage

Depuis 2007, l'animation du site Natura 2000 des Landes des Monédières est confiée au Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Les actions de gestion menées sur ce site ont pour objectif de conserver les habitats naturels et espèces associées devenus rares à l'échelle européenne, tout en prenant en compte les aspects économiques, culturels et sociaux locaux.

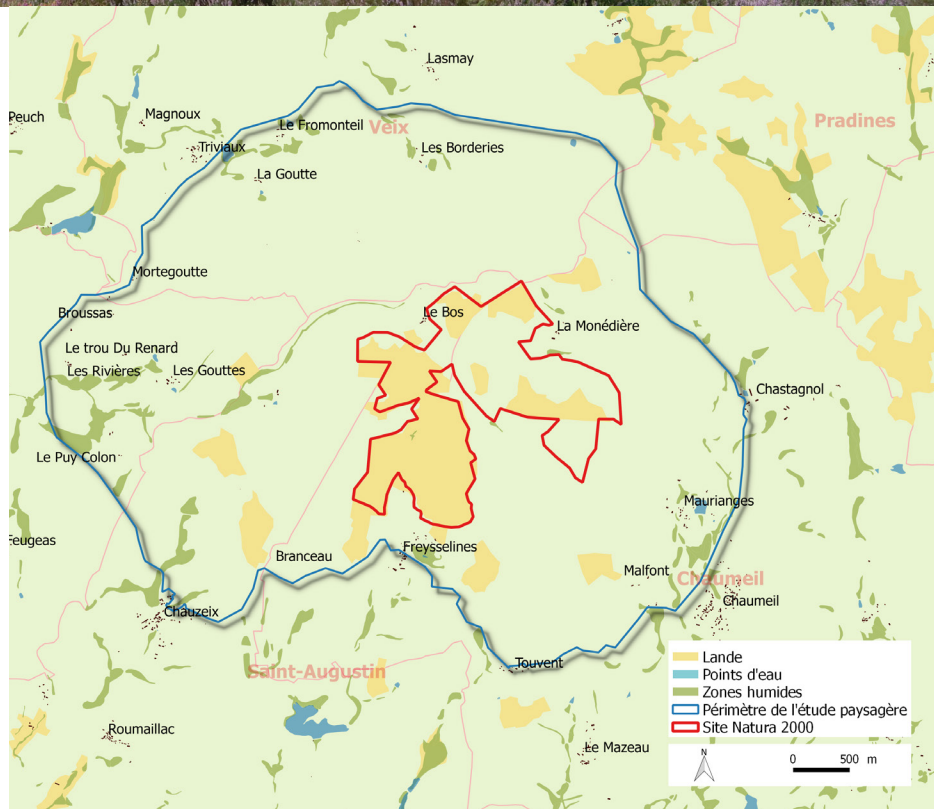
Afin de valoriser le patrimoine du massif des Monédières auprès du plus grand nombre, un projet participatif d'aménagement global initié par le Parc est en cours. La 6^{ème} édition de « Monédières'info » vous explique pourquoi et comment prendre part à cette étude. Vous trouverez également des conseils et des contacts pour faciliter la cohabitation avec les espèces sauvages, le programme d'animation et d'autres informations à découvrir.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Fabienne GARNERIN,

Présidente du Comité de pilotage,

Vice-Présidente du PNR de Millevaches en Limousin



Zoom sur les paysages des Monédières

Les paysages du Massif des Monédières ont subi d'importantes modifications depuis le début du 20^{ème} siècle. Leur histoire est intimement liée à l'équilibre agro-sylvo-pastoral, qui demeure fragile et dont le maintien constitue un défi majeur.

Une étude participative pour l'aménagement global du massif est en cours. Elle a pour but le développement d'activités dans le respect de l'environnement et la valorisation de ces paysages auprès des touristes et des habitants. Les paysagistes en charge du projet cherchent à recueillir le témoignage d'habitants sur divers sujets : les paysages d'autrefois, la signalétique, les acteurs locaux, le tourisme...

Pour plus d'information ou pour témoigner n'hésitez pas à contacter **Florence LEPLE**, paysagiste au PNR de Millevaches au 05.55.96.97.24 ou par mail : f.leple@pnr-millelvaches.fr

Une autre vie s'invente ici



La cohabitation avec la faune sauvage

Certains animaux aiment vivre à proximité des Hommes, dans nos maisons, nos jardins... mais souvent ils nous font peur ! Ne vont-ils pas altérer mon isolation ? ne sont-ils pas dangereux pour moi ? et pour mon chien ?

La plupart du temps, ce sont des colobactaires irréprochables et témoins d'une bonne qualité de l'environnement.

Le cas des chauves-souris

Parce que le site Natura 2000 des landes des Monédières est propice à la présence de chauves-souris, vous êtes susceptibles d'en rencontrer ou d'en héberger sans même le savoir.

Toutes les chauves-souris sont protégées en France et bénéficient d'un plan national d'actions décliné en régions. Il est donc strictement interdit de les détruire, de les transporter ou de les commercialiser. Malgré ce statut d'espèces protégées, renforcé par la Directive-Habitats-Faune-Flore, leurs effectifs sont en déclin. Pourtant, elles ont un rôle crucial au quotidien, en participant par exemple à la régulation des insectes et des ravageurs des cultures ! Saviez-vous qu'en une seule nuit une chauve-souris peut manger jusqu'à 3 000 proies (larves, papillons, moustiques...)?

Aidons-les en protégeant leurs habitats (haies, vergers, rivières bordées d'arbres, vieux arbres creux, grottes...) et accueillons-les chez nous. Elles affectionnent particulièrement nos caves fraîches en hiver et nos greniers chauds en été.



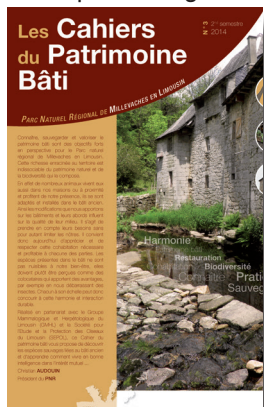
Les chauves-souris ? Entre mythe et réalité

A l'origine de nombreuses légendes, les chauves-souris sont souvent accusées à tort et souffrent de nombreuses idées reçues. Non, elles ne rongent pas les câbles électriques, ni les isolations. Non, elles ne sont pas prolifiques. Non, leur guano (crottes) n'est pas toxique, c'est même un excellent fertilisant ! Non, les espèces de chauves-souris présentes en Europe ne sucent pas le sang. Et non, bien sûr, elles ne s'accrochent pas dans nos cheveux ! Au contraire, leur système de déplacement est l'un des plus développés, ce qui leur permet d'éviter tout obstacle présent sur leur trajectoire.

La cohabitation est possible !

Et pas seulement avec les chauves-souris ! Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre Cahier du Patrimoine Bâti n°3 dédié à ce sujet, téléchargeable à l'adresse <http://k6.re/JTtxt>

Vous pouvez également contacter le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), en charge du plan régional d'actions chiroptères et de la médiation faune sauvage au 05.55.32.43.73 ou via leur site gmhl.asso.fr ou consulter le site dédié au Plan national d'actions en faveur des chiroptères :



www.plan-actions-chiropteres.fr

N'hésitez pas à nous transmettre vos observations naturalistes ou bien à les saisir sur :

<http://faune-limousin.eu>

Zoom espèce : la barbastelle

La Barbastelle d'Europe, chauve-souris potentiellement présente sur le site Natura 2000, se rencontre dans deux types d'habitats. L'été, elle affectionnera les forêts de feuillus pour la mise bas et l'élevage des jeunes tandis qu'elle pourra être présente dans nos caves l'hiver, à la recherche d'endroits frais pour l'hivernation.

Nocturne, elle attend la nuit noire pour partir en chasse. Faisant partie des chiroptères les plus spécialisés en Europe, elle se nourrit presque exclusivement de microlépidoptères (petits papillons de type mites, teignes ou pyrale du maïs) qu'elle capture en vol. Ses proies secondaires peuvent être des mouches ou des araignées. Elle chasse le long des lisières arborées, en forêt le long des chemins, sous les houppiers ou au-dessus de la canopée.

Sa maturité sexuelle peut être atteinte au cours de la première année. La femelle donne naissance à un jeune, parfois deux. Ils sont allaités jusqu'à six semaines et atteignent leur taille adulte vers 8-9 semaines, parfois plus tôt. L'espérance de vie est comprise entre 5 et 6 ans. Source : <https://inpn.mnhn.fr>

La charte Natura 2000

Vous êtes propriétaire d'une parcelle dans le périmètre Natura 2000, pourquoi ne pas adhérer à la charte ? Cette dernière contient des engagements de gestion courante et durable des terrains et renvoie à des pratiques respectueuses de l'environnement. En plus, cette adhésion ouvre droit à exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le SylvoTrophée

Vous êtes propriétaire d'une forêt ? Pourquoi ne pas vous inscrire au SylvoTrophée ? C'est un concours organisé par le PNR de Millevaches qui vise à distinguer les forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les usages autres que sylvicoles. Le thème retenu cette année est : « Forêt diversifiée ou en cours d'irrégularisation »*. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mai 2018.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter **Olivier ZAPPIA** du PNR de Millevaches au 05 55 96 97 02 ou par mail à l'adresse o.zappia@pnr-millevaches.fr



Tous les Mercredis du 27 juin au 5 septembre inclus

Le programme de l'édition 2018 des Mercredis des Monédières est disponible sur le site du Parc : www.pnr-millevaches.fr

Pour plus d'informations

vous pouvez contacter l'animatrice du site :

Mélusine MASSON

m.masson@pnr-millevaches.fr

05.55.96.97.17 ou 05.55.96.97.00

Maison du PNR de Millevaches en Limousin

7 route d'Aubusson – 19290 Millevaches

www.pnr-millevaches.fr

*Le programme «Forêts anciennes et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes» est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional. L'Europe investit dans les zones rurales

